

EDUCATION A LA CITOYENNETE

N B : Le candidat traitera les 02 parties de l'épreuve suivante :

PREMIERE PARTIE : L'évaluation des ressources (09 pts)

- 1- Dans une production écrite de 10 à 15 lignes, présente ces instruments de protection des droits de l'homme : la Croix Rouge et la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés. **5 pts**

2-

Protégeons les droits et les libertés
des ressortissants étrangers

NON à la violence
Non à l'expulsion
OUI au vivre-ensemble et au
dialogue

Justice
NO
Peace

Source : www.pexels.com consulté le 05 décembre 2021.

Déduis deux attitudes citoyennes de cette image et propose deux mesures pour les développer. **4 pts**

DEUXIEME PARTIE : L'évaluation de l'agir compétent /compétence/ (09 pts)

Thème : La recherche la bonne information.

Documents :

Document 1 : La multiplicité des médias.



Source : www.tpelapublicité.skyrock.com, consulté le 24/12/2021.

Document 2 : L'impact des médias.

L'influence des médias a pris une place considérable, ils représentent un pouvoir indéniable dans la société mondiale d'aujourd'hui.

Cette puissance se traduit par leur capacité à fixer les modes de pensée de la société,... à "façonner les modes de pensée". Ils sont une puissance parce qu'ils ont les outils et les mécanismes qui leur donnent la possibilité d'imposer l'ordre du jour. De ce fait, ils conditionnent le comportement des autres pouvoirs.

Ils peuvent définir l'ordre du jour des questions politiques, sociales et économiques mais également détruire la réputation d'une organisation, d'une personne ou d'un groupe de personnes. C'est surtout à travers cet aspect que l'on peut les considérer comme une véritable puissance. Ils possèdent la capacité de faire mais aussi de détruire la réputation d'une entité...

Les médias contribuent largement à fixer les modes de pensée, à déterminer en grande partie les idées, les habitudes et les coutumes. Ils sont devenus en quelque sorte les "juges de la vérité", ils décident et dictent la mode, la consommation, les modes de vie. Ils établissent ce qui est juste et ce qui est mal, et décident quels sont les événements importants et significatifs dans le monde...

Source : www.journaldunet.com, chronique de Léonard Gallot, consulté le 18/09/2019.

Document 3 : Les dangers des médias.

... La presse camerounaise, nonobstant sa pluralité de tons, sa grande diversité et son abondance éditoriale, semble malheureusement s'écarter, par endroits et à certains moments de sa mission essentielle, qui se résume à ce triptyque : l'information des populations, l'éducation et le divertissement des masses... La presse camerounaise, jour après jour, tend à s'enliser dans les déviances des appels à la haine de l'autre, de l'apologie de l'irrédentisme et des replis identitaires qui sont autant de dangereux catalyseurs du tribalisme. A cette allure, si on n'y prend pas garde, notre presse pourrait à terme, faillir à l'important rôle qui est le sien, de relais et de promoteur de nos idéaux de paix, d'unité et d'intégration nationale. Les axes du discours médiatique au Cameroun, lorsqu'ils sont teintés de manipulation et de désinformation, d'allégations non fondées, voire d'atteintes systématiques aux valeurs de la Nation et de la Mère-patrie, contribuent incontestablement à la désorientation de l'opinion publique nationale... Le Cameroun a besoin d'une presse crédible et responsable. »

Source : Propos du ministre de la communication au cours de la prise de contact avec les promoteurs des entreprises de presse et directeurs de publication. In *Cameroon Tribune* du 21/6/2019, P. 12.

Consigne de travail : La diversité des médias a un impact réel sur la société. Ce qui invite les journalistes à plus de responsabilité. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches ci-après :

- 1- Présente deux types de médias au Cameroun. 3 pts
- 2- Analyse à travers deux arguments le rôle des médias dans la société. 3 pts
- 3- Suggère deux méthodes pour amener les journalistes à plus de responsabilité. 3 pts

Perfectionnement : 2 pts

CORRIGE EPREUVE D'ECM PROBATOIRE A,C,D,E,TI SESSION2024

Première partie : L'évaluation des ressources

1 Dans une production écrite de 10 à 15 lignes, présente ces instruments de protection Des Droits de l'Homme : la Croix Rouge et la commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés. (5 pts)
Préambule: Un instrument de protection des Droits de l'Homme est une institution nationale ou internationale dont ses activités consistent à empêcher et à lutter contre la violation des droits humains.
(ou)

Les Droits de l'Homme désignent l'ensemble des privilèges inhérents à la personne humaine; ce sont des libertés fondamentales reconnues et codifiées.

Ou

Le monde connaît de plus en plus des formes de violation des Droits de l'Homme qui sont à l'origine de la mise sur pied de différentes institutions à la fois nationales et internationales de protection de ces droits.

Présentation de la Croix Rouge et de la Commission Nationale des Droits l'Homme et des Libertés:

- Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) est une organisation humanitaire fondée par le Suisse Henry Dunant;
- L'objectif principal du CICR est de protéger et d'assister les victimes des conflits armés et des catastrophes dans le monde :

Exemples : le CICR a mené des activités humanitaires en faveur des victimes de la secte islamique Boko-Haram.

- Elle pour principe fondamental l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL)

- Le CNDHL une institution nationale de protection des droits humains créée par décret présidentiel en 1990 ;
- Le CNDHL a pour mission de protéger les droits humains et d'en assurer la promotion. Cela passe par l'éducation à ces droits humains. Cela se fait à travers des programmes radiophoniques et télévisés.
- Le CNDHL a également pour mission d'investiguer et dénoncer toutes les formes de violation de droits humains au Cameroun.
- Mener des enquêtes et investigations sur les cas de violations des Droits de l'Homme et des libertés.

Bilan : Les instruments de protection des droits de l'Homme militent pour leur préservation Ou (1 pt)

La Comite National des Droits de l'Homme et des Libertés et le Comite International de la Croix-Rouge sont des organismes dont les actions sont considérables dans la protection des Droits de l'homme.

2.

a- Deux(02) attitudes citoyennes

- Protection des droits et libertés des étrangers

- Lutte contre la violence ;
- Lutte contre la xénophobie,
- Promotion du dialogue
- Promotion du vivre-ensemble

b) Deux(02) mesures pour développer ces attitudes

- Organiser des campagnes de vulgarisation des droits des étrangers
- Multiplier les activités pouvant favoriser le vivre ensemble entre étrangers et nationaux
- Faciliter l'insertion des ressortissants étrangers dans les pays d'accueil ;
- Accentuer des sanctions à l'égard des personnes passibles de la violation des Droits de l'Homme ,
- Créer de nombreuses structures de promotion de ces attitudes

Deuxième partie : l'évaluation des compétences ou de l'agir-compétent

Thème la recherche de la bonne information

Tache 1 Présente deux (02) types de medias au Cameroun

Préambule : les medias désignent les moyens de communication de masse pouvant toucher une large audience.

Deux (02) types de médias au Cameroun

- La presse écrite : elle se traduit par la multiplication des biannuel, semestriels, bimensuels, mensuels, hebdomadaires. et des quotidiens, elle est le moyen de masse avec des presses nationales comme Cameroon Tribune ; des presses privées comme le Messenger,
- La radio : premier média audio, qui fournit des information en audio , la musique, les jeux,

Exemples :

Les radios publiques : Le poste national de la Cameroon Radio and Television (CRTV)

Les radios privées : Satellite FM ...

- La-télévision: premier média audiovisuel, qui diffuse dans les foyers avec des programmes de plus en plus enrichissants. (journal télévisé, les reportages en direct, ` émissions pour enfants, les documentaires etc..)

Exemple :

La télévision nationale : La CRTV,

Les chaînes de télévisions privées comme Équinoxe TV...

Internet et le Web: internet est un réseau informatique reliant des ordinateurs interconnectés dans le monde entier. Ses services sont multiples : le courriel électronique et la toile mondiale

Transition. .: Ces médias très diversifiés impactent réellement la société.

L'importance des médias s'observe dans les domaines aussi que variés du quotidien des peuples et des nations, il s'agit d'un rôle politique, économique et sociale

Tâche 2 :Le rôle des médias dans la société.

Préambule: de nos jours, les médias ont un impact à la fois positif et négatif dans la société.

Deux rôles des médias dans la société

- Les médias facilitent la communication et l'information ; exercent une influence sur l'opinion publique en « façonnant les modes de pensées » de l'auditoire; permettent la multiplication des échanges, aident aux divertissements.
 - Sur le plan politique, ils permettent la formation de l'opinion publique, favorise le débat d'idées, c'est un moyen de pression ou de contestation, rapproche la classe politique des citoyens ;
 - Sur le plan économique, les médias favorisent les échanges sur le plan national et; international, le commerce en ligne, le E-Banking...
 - Sur le plan social, les médias sont un moyen de communication entre les peuples, ils permettent aussi la recherche scientifique, ils assurent le divertissement des populations à travers les télé-réalités et films.
- Transition Le rôle indéniable des médias est malheureusement limité par les méfaits générés par les outils de communication de masse. Des solutions doivent être envisagées pour y remédier. Ou S'il est vrai que les médias jouent un rôle important dans la vie d'un État, il n'en demeure pas moins que certains acteurs des médias à l'instar des journalistes se livrent à des pratiques non conventionnelles auxquelles il faut mettre un terme.

Tâche 3 : Méthodes pouvant amener les journalistes à plus de responsabilité.

Préambule : les méfaits des médias peuvent être limités à travers la responsabilisation des professionnels de ce secteur que sont les journalistes.

Deux méthodes pouvant amener les journalistes à plus de responsabilité :

- Renforcer dans les modules de formation des journalistes des unités d'enseignement consacrées à l'éducation à la citoyenneté, l'éthique et la déontologie dédiées à l'enseignement des valeurs de paix, de solidarité.
- Multiplier et renforcer les structures qui veillent au respect de la déontologie du métier de journaliste (Conseil National de la Communication, Agence Nationale des Technologies de l'information et de la Communication...)
- Sensibiliser les journalistes sur l'importance du recoupement de l'information ;
- Punir sévèrement les contrevenants à l'atteinte de la vie privée et à la désinformation (censures, suspension temporaires, suspension définitive, poursuites judiciaires)